

contribuerait en retour à la stabilisation de l'économie du Canada septentrional; ce serait un objectif souhaitable, car aujourd'hui nous avons une population transitoire. Les gens vont dans le Nord pour y vivre un an ou deux, peut-être un peu plus, et le quittent pour aller ailleurs parce qu'ils s'aperçoivent qu'ils ne peuvent joindre les deux bouts en raison de l'augmentation du coût de la vie. Seuls les gens à revenus supérieurs peuvent vivre confortablement dans les agglomérations septentrionales du Canada.

C'est une des raisons pour lesquelles j'ai fait remarquer au ministre des Postes (M. Nicholson) qu'en revisant la loi nationale sur le logement, il fallait accorder une attention toute spéciale à la situation qui règne dans le Nord du pays et qui nous empêche d'ériger des constructions du genre de celles que l'on bâtit dans le Sud. Comme le Nord canadien, sous-développé, en est encore à la période de défrichement, il est indispensable que le gouvernement tienne compte des conditions qui règnent lorsqu'il s'agit de mesures législatives sur le plan national.

Certains diront que la loi de l'impôt sur le revenu est une loi nationale et doit, par conséquent, s'appliquer à l'échelle nationale. Ceux qui sont de cet avis diront également que si l'on augmente l'exemption relative au revenu des particuliers dans le cas des résidents du Nord canadien, il faudrait accorder un dégrèvement semblable aux habitants de Terre-Neuve et des provinces Maritimes, puisque leur possibilité de gain est moindre que celle des habitants de l'Ontario. Comme le chômage est plus considérable dans la province de Québec, je suppose que l'on pourrait dire que la même théorie pourrait également s'appliquer là-bas.

Mais cette résolution se fonde sur le principe selon lequel il est souhaitable de développer le Nord canadien de façon à ce qu'il contribue pleinement à l'expansion nationale. Bien des gens considèrent aujourd'hui le Nord canadien de la même façon que ceux qui s'opposaient à la construction d'un chemin de fer en direction de la côte ouest et qui faisaient peu de cas de l'Ouest canadien à cette époque. Mon ami le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Rhéaume) parle du Grand lac des Esclaves. Je me souviens que, lors de la mise aux voix à la Chambre à cette époque, ceux qui siègent maintenant du côté du gouvernement ont voté contre l'aménagement de cette voie ferrée.

Je me souviens aussi d'avoir lu un article très intéressant dans la *Gazette* de Montréal, où l'auteur faisait le compte rendu d'une réunion de la Chambre de commerce de Vancouver où le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Laing) a

pris la parole et qui montre la perspicacité du ministre. Parmi les ministériels lui, du moins, avait entrevu les possibilités que les membres de ce côté-là de la Chambre, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, avaient tant ridiculisées, tant bafouées. Selon cet article, le ministre avait saisi cette magnifique vision d'avenir, ce qui est fort encourageant, surtout si l'on tient compte de la mise aux voix relative au chemin de fer de Pine Point dont l'idée ne plaisait pas aux honorables députés et de l'attitude qu'on semble prendre quant à la mise en valeur des régions septentrionales depuis que le gouvernement actuel a accédé au pouvoir.

J'avouerai, en toute franchise, que j'ai fait des efforts, comme l'attestera le compte rendu des délibérations du comité, afin que le Conseil du Trésor étudie de nouveau la question, alors que le comité permanent des mines, forêts et cours d'eau siégeait en 1958-1959. Toutefois, je n'ai pas reçu trop d'encouragements à l'époque. Si le ministre a compris le problème—il aimerait le faire mais, à mon avis, il en est empêché par ses collègues du cabinet—j'espère pouvoir compter sur son appui. Je constate la présence de son secrétaire parlementaire et je suppose qu'il participera au débat en cours et qu'il se prononcera en faveur de la motion. Je puis lui dire que tous les habitants du Nord appuient cette motion; il le sait sûrement car il a visité ces régions. Ces gens mettent en valeur une partie du Canada représentant 40 p. 100 de sa superficie et, si l'on s'y prend de la bonne façon, cette région septentrionale pourra fournir un apport considérable à la croissance du Canada.

Afin de stimuler l'expansion et le développement de cette partie du pays, nous pourrions adopter une politique visant à y attirer des gens. Ces régions possèdent les ressources et les mines voulues. Sauf erreur, personne ne niera ce fait. Les premiers à l'admettre devraient être le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales et tous ceux qui sont reliés à son ministère. Assurément, il persuade de l'excellence de la mise en valeur du Nord les sociétés privées de placements, mais le gouvernement a un rôle à jouer. Nous avons un programme quand ce parti était au pouvoir, programme qui aurait permis au gouvernement et à l'industrie privée de travailler la main dans la main pour mettre en valeur le Nord canadien. D'après les structures qui semblent se dessiner présentement, l'entreprise privée détient la plus grande part de responsabilité. Je suis du Nord et j'estime que le gouvernement a un rôle bien défini à jouer dans le développement du Nord, en créant un climat propre à attirer des capitaux d'investissement.